Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 85 (1959)

Heft: 18

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE **DE LA SUISSE ROMANDE**

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.) de la Section genevoise de la S.I.A. de la Section des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne) et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole

et des Groupes romands des a polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.

Genève: G. Bovet, ing.; M. Waeper, arch.; E. Martin, arch. Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing. Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch. Vaud: M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: A. Stucky, ing. Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspühl, arch. Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

D. Bonnard, ing. Rédaction et Editions de la S. A. du «Bulletin technique» Tirés à part, renseignements Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an Suisse Fr. 26.—
Sociétaires . . . » » 22.—
Prix du numéro . . » » 1.60 Etranger. . Prix du numéro . . . » » 1.60 Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II. 57 75, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,

ANNONCES

Tarif des annonces: Fr. 275.-140.-

Adresse: Annonces Suisses S. A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Le bassin de compensation de Motec, son projet et sa réalisation, par André Robert, ingénieur diplômé. Actualité industrielle (6).

Les congrès. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Carnet des concours.

Documentation générale.

LE BASSIN DE COMPENSATION DE MOTEC, SON PROJET ET SA RÉALISATION

par ANDRÉ ROBERT, ingénieur diplômé, c/o MOTOR-COLUMBUS, S. A., Baden 1

I. Introduction

Avant d'aborder la description du bassin de compensation de Motec, il convient de rappeler brièvement les grandes lignes de l'aménagement hydro-électrique de la Gougra.

Les eaux de la Navisence, qui prend sa source aux glaciers de Zinal et de Moming, sont utilisées depuis 1908 par l'usine hydro-électrique de Chippis/Navisence de la S.A. pour l'Industrie de l'Aluminium (AIAG). Cette usine au fil de l'eau, avec prise d'eau à Vissoie et galerie à écoulement libre, utilise une chute brute de 590 m. Depuis 1925-26, la S. A. de l'Illsee-Turtmann (ITAG) exploite les usines d'Oberems et de Tourtemagne en utilisant l'eau de la Turtmänna qui est amenée dans un bassin de compensation à Oberems d'où elle peut être soit dérivée dans l'usine de Tourtemagne, soit pompée dans l'Illsee. Ce lac, d'une capacité de 6,4 millions de m³, était alors le seul bassin d'accumulation de la région Tourtemagne-val d'Anniviers.

La S. A. des Forces Motrices de la Gougra (F.M.G.),

fondée en 1952 dans le but d'exploiter les forces hydrauliques encore disponibles du val d'Anniviers et de la vallée de Tourtemagne, groupe les actionnaires suivants:

Aar et Tessin, Société Anonyme d'Electricité	30 %
(A.T.E.L.), Olten	
Société Anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium	30 %
(A.I.A.G.), Chippis	
Gerlafingen	30 %
Union de Banques Suisses, Zurich	6 %
Commune de Sierre	4 %

L'étude du projet et la direction des travaux furent confiées à une association d'ingénieurs comprenant la S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium, à Chippis, la Motor-Columbus Société Anonyme d'Entreprises Electriques à Baden, et le Bureau d'ingénieurs du professeur A. Stucky, à Lausanne.

¹ Conférence présentée à la 4^e Assemblée générale de la *Société* suisse de mécanique des sols et des travaux de fondations, le 12 juin 1959 à Sierre.